

## Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Adour Landes Océanes

Adour Landes Océanes, situé sur la façade littorale au sud du département des Landes et en limite du département des Pyrénées-Atlantiques se compose de quatre intercommunalités : les communautés de communes littorales de Marenne Adour Côte Sud et du Seignanx, la communauté de communes du Pays Orthe et Arrigans et la communauté d'agglomération du Grand Dax dans l'espace rétro-littoral. Ce territoire de projet regroupe près de 170 000 habitants en 2016.

Les principales caractéristiques issues de l'analyse socio-économique par les moteurs de développement du territoire sont les suivantes :

- un modèle de développement de type « touristique » à nuancer car les revenus productifs exportateurs, bien que sous-représentés, apparaissent significatifs au regard d'autres territoires à forte vocation touristique, et se singularisent par leur progression.
- une propension locale à consommer plutôt inférieure à la moyenne des territoires de comparaison qui peut être interprétée comme le signe d'une évasion commerciale (vers le Pays Basque notamment).
- une captation de revenus très favorable qui permet de stimuler le dynamisme de l'économie présente à un niveau supérieur à ce que l'on observe en moyenne dans les territoires entourant des pôles de 10 000 à 40 000 emplois.

Quelques grandes entreprises du territoire, une dizaine de sites avec des marques industrielles, et de belles PMI contribuent à la dynamique productive du territoire : Safran Helicopter Engines (Tarnos), Labeyrie Fine Foods (Saint Geours de Maremne), le groupe Gascogne (Dax) pour les grandes entreprises ; Seretram, Bayer, Amcor, Rip curl ou encore Soléal pour les sites de marques industrielles connues ; Artiga, Champiland, la Chaiserie landaise, Delpeyrat, HéliDax ou encore Mécadaq pour les PMI.

Le contexte territorial amène le territoire Adour Landes Océanes à prioriser, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, des actions autour de trois axes stratégiques de développement :

- 1. S'engager dans un nouvel écosystème pour l'entreprise et l'entrepreneuriat**
- 2. Favoriser un modèle de développement plus durable**
- 3. Insuffler une vitalité nouvelle pour l'économie présente**

Parmi les projets structurants inscrits au contrat, à titre d'illustration, sont proposées les actions suivantes : **la création d'une plateforme de collecte et de réemploi des matériaux** (Compagnons bâtisseurs Nouvelle Aquitaine), **le Projet alimentaire de territoire** (Pays Adour Landes Océanes), **la création d'un magasin de producteurs** (SAS en cours de constitution) **la création d'un tiers-lieu accueillant l'office de tourisme intercommunal du Seignanx** (communauté de communes du Seignanx), **la plateforme de première transformation du liège** (étude portée par l'association le Liège Gascon).